



## URGENT : MESURES IMMÉDIATES NÉCESSAIRES

**Destinataires :** TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS  
**Expéditeur :** Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang  
**Objet :** Avertissement de phase verte

### Avertissement de PÉNURIE nationale

<b>Date et heure d'émission</b>	2021-07-13, 6 h (HNE)
<b>Phase</b>	<b>AVERTISSEMENT DE PHASE VERTE</b>
<b>Produits</b>	<b>Concentrés de globules rouges (CGR) : O négatif</b>
<b>Description</b>	<p>L'avis de phase verte émis le 7 juillet 2021 reste en vigueur pour les CGR O négatif.</p> <p>Ces huit dernières semaines, la demande en CGR O négatif a été supérieure à la demande pré-pandémie. De plus, ces deux dernières semaines, la quantité de sang total recueillie par la Société canadienne du sang a été inférieure aux objectifs en raison d'une augmentation du nombre de rendez-vous annulés, de donneurs ajournés et de rendez-vous manqués. Ces deux éléments combinés font que les réserves de CGR O négatif sont en-dessous du niveau optimal.</p> <p>Les derniers chiffres montrent des signes d'amélioration en ce qui concerne le niveau des réserves de CGR O négatif de la Société canadienne du sang. Cela est dû à une augmentation du nombre de dons et à une légère diminution de la demande. Quant au niveau des réserves des hôpitaux, ils semblent être au beau fixe. Cependant, le risque de pénurie est bien réel à court terme — au cours des deux ou trois semaines — et la demande à venir. De plus, l'incertitude entourant les besoins des hôpitaux, due à l'augmentation des accidents en réponse à la levée des restrictions liées à la COVID-19 et à l'augmentation des opérations chirurgicales, persiste. Cet avertissement de phase verte pour les CGR O négatif restera en vigueur jusqu'à ce que le niveau des réserves de CGR O négatif soit de nouveau optimal.</p>
<b>Conséquences pour les hôpitaux</b>	<p><b>Mesures à prendre</b></p> <p>Les comités provinciaux d'urgence pour la gestion du sang (CPUGS) sont priés de revoir les indices des réserves et la demande quotidienne moyenne afin de savoir s'il est possible d'abaisser les niveaux cibles des réserves. Jusqu'à ce que nous puissions mieux comprendre ces indices et que les réserves de CGR O négatif de la Société canadienne du sang retrouvent un niveau optimal, nous demandons aux provinces de surveiller étroitement leurs réserves et de réduire les niveaux cibles de 10 % si possible. Nous sommes conscients que tous les hôpitaux ne pourront pas abaisser le niveau cible de leurs réserves en raison de leur taille, de leur proximité, de leurs programmes et des éventuelles mesures antérieures déjà prises en ce sens. Enfin, nous demandons aux CPUGS et aux représentants de la Société canadienne du sang de travailler avec les hôpitaux afin de les aider à gérer cette diminution de leurs réserves.</p>

	<p>Nous vous prions de continuer d'appliquer des pratiques exemplaires en ce qui concerne l'utilisation des CGR O négatif (voir le document <a href="#">Gestion et utilisation des réserves de globules rouges O négatif</a>).</p> <p>Afin de planifier l'approvisionnement, la Société canadienne du sang a besoin que les provinces et les hôpitaux lui communiquent des données qualitatives et quantitatives. Nous vous demandons donc de bien vouloir transmettre ces données à votre agent de liaison ou aux représentants des comités provincial ou national d'urgence pour la gestion du sang — en particulier celles concernant tout changement dans l'utilisation des CGR O négatif dans votre établissement.</p> <p>Compte tenu de la rapidité avec laquelle les collectes de sang et les réserves peuvent évoluer, une surveillance continue des réserves nationales est essentielle. Aussi, jusqu'à nouvel ordre, tous les hôpitaux doivent communiquer le niveau de leurs réserves de CGR O négatif, tous les jours, avant midi (HNE), en utilisant le <a href="#">portail consacré aux hôpitaux</a> ou selon la procédure habituelle de votre province (Colombie-Britannique et Manitoba).</p>
<p><b>Supplément d'information</b></p>	<p>Pour plus d'informations, veuillez contacter :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. l'agent de liaison de la Société canadienne du sang;</li> <li>2. votre représentant au comité provincial d'urgence pour la gestion du sang;</li> <li>3. votre représentant au comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang.</li> </ol>

\*Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins, du Comité de liaison provincial-territorial et de membres du personnel de la Société canadienne du sang. Ce groupe élabore des recommandations et conseille les ministères de la Santé des provinces et des territoires, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

*Pour consulter le Plan national de gestion en cas de pénuries, allez au [www.nacblood.ca](http://www.nacblood.ca) (Blood Shortage > National Blood Shortages Plan).*

*Si vous avez besoin de ce document dans un autre format, veuillez contacter l'agent de liaison de la Société canadienne du sang.*